PROCÈS-VERBAL

4e réunion
Le lundi 24 septembre 2018
tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Vincent Joli-Coeur, président du conseil, Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Vincent Aimez
M. Azfar Badaroudine
M. Matthew Cassar
Pr Pierre Cossette
Pre Jocelyne Faucher
M. Steve Flanagan
M. Hugo Giguère
M. Michael Goldbloom
Pr Jean Goulet
M. Vincent Guay
Pre Christine Hudon
M. Vincent Joli-Coeur
Pre Isabelle Lacroix
M. André Laurin
Pre Mélanie Levasseur
Mme Julie Maltais
Pr Éric Marchand
Pr François Michaud
Pre Pascale Morin
Mme Josette Normandeau
Dr Charles Orfali
Pr Jean-Pierre Perreault
Pre Denyse Rémillard
Mme Guylaine Sévigny
M. Stéphane Tremblay

Les membres suivants se sont excusés :

M. Denis Paré
Mme Anie Perrault

CA-2018-09-24-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2018-09-24-02
Adoption des procès-verbaux des réunions du 18 juin et du 20 juillet 2018

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte les procès-verbaux des réunions du 18 juin et du 20 juillet 2018 tels qu'ils ont été transmis aux membres.

CA-2018-09-24-03
Affaires découlant des procès-verbaux des réunions du 18 juin et du 20 juillet 2018

Les membres n'apportent aucun suivi relatif aux procès-verbaux des réunions du 18 juin 2018 et du 20 juillet 2018.

CA-2018-09-24-04
Communications du président et du recteur

Le président informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de la participation record des diplômées et des diplômés à la collation des grades de l'Université de Sherbrooke qui s'est déroulée le samedi 22 septembre. Le président souligne le travail extraordinaire des organisateurs de cet événement;
- de la présence de deux nouveaux membres du conseil, M. Hugo Giguère, étudiant aux cycles supérieurs, et M. Azfar Badaroudine, étudiant du 1er cycle. Le président leur souhaite la bienvenue;
- de la dernière participation au conseil d'administration de M. André Laurin. Le président le remercie de son exceptionnelle implication au sein du conseil d'administration, et notamment au comité de gouvernance, et pour tous les conseils prodigués pendant ses deux mandats.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des suivis au sujet de la formule interne de financement qui seront effectués avec les facultés et les centres;
- de la rentrée 2018 qui a été un immense succès. Avec une nouvelle augmentation de l'effectif étudiant et une affluence record lors du spectacle de la rentrée, on ne dénote aucun incident majeur ni de débordements. Les mesures d'encadrement, la concertation de tous les acteurs universitaires et municipaux portent donc leurs fruits. Le recteur a incidemment tenu à féliciter les associations étudiantes et les organisateurs des activités d'intégration pour leur travail admirable qui a permis de concrétiser les mesures prévues afin de prévenir et de contrer la consommation abusive d'alcool et les violences à caractère sexuel;
- de la collation des grades 2018 qui a réuni quelque 12 000 personnes samedi dernier pour célébrer la réussite de plus de 4 700 finissantes et finissants. Près de 3 000 d'entre eux ont assisté à leur collation des grades, un taux de participation toujours à la hausse confirmant l'intérêt de cet événement unique au Québec;
- de la planification stratégique et de la tournée des facultés et services pour présenter le plan, et les mesures de succès, ainsi que pour échanger avec les membres de la communauté universitaire;
- de l'effectif étudiant qui est en progression pour une cinquième année de suite, illustrant l'important pouvoir d'attraction des programmes et des activités de recherche de l'UdeS;
- de l'enseignement supérieur qui ne retient pas l'attention des grandes formations politiques au cours de l'actuelle campagne électorale. Avec son équipe de direction, le recteur a lancé une invitation à toutes les candidates et tous les candidats des principales formations politiques de la région. Ces rencontres privées permettent de présenter l'UdeS et sa contribution originale à la société, de mettre de l'avant ses projets et de sensibiliser les aspirants députés à son contexte particulier de grande université régionale. Cette prise de contact permettra de poursuivre le dialogue au lendemain des élections;
- des premières réalisations du Pôle régional en enseignement supérieur. Une coordonnatrice vient d'être embauchée afin de poursuivre le travail et lancer des collaborations auprès des trois collèges de la région et de l'Université Bishop's;
- des importants projets en cours de réalisation ou de planification intensive soient la construction du Studio de création Fondation Huguette et Jean-Louis Fontaine, la planification de la construction du Pavillon de médecine de précision et de recherche translationnelle et la Chaîne d'innovation intégrée.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE

CA-2018-09-24-05
Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance du 10 septembre 2018

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 10 septembre 2018 (document en annexe).

CA-2018-09-24-06
Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 4 juin 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 4 juin 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2018-09-24-07
Conseil d'administration – évaluation du fonctionnement 2017-2018 – rapport

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, informe les membres du conseil des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année 2017-2018. Les résultats sont positifs et les suggestions des membres du conseil feront partie du plan d'amélioration du fonctionnement 2018-2019.

Les membres du conseil d'administration reçoivent les résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil effectuée pour l'année 2017-2018 (document en annexe).

CA-2018-09-24-08
Conseil d'administration – plan d'amélioration du fonctionnement 2018-2019 – adoption

À la suite du dépôt du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, et bien que le taux de satisfaction des membres du conseil soit très élevé, il est opportun d'adopter un plan d'amélioration pour la prochaine année.

Le comité de gouvernance recommande l'adoption du plan d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration 2018-2019. Le président suggère de modifier l'action n° 7 en y ajoutant sa fonction à titre de responsable de ladite action.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le plan d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration 2018-2019 tel qu'il est présenté en annexe, en y ajoutant la modification suggérée (document en annexe).

CA-2018-09-24-09
Statuts de l'Université de Sherbrooke – révision – mandats des comités du conseil d'administration – information

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, rappelle aux membres du conseil que, dans le cadre de la révision des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, des changements sont proposés à l'égard des mandats des comités du conseil d'administration.

La secrétaire générale informe les membres du conseil des prochaines étapes pour la validation et l'adoption des modifications proposées aux mandats des comités du conseil, puis aux Statuts.

La secrétaire générale remercie le président du comité de gouvernance pour son apport inestimable à la révision des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

COMITÉ DES FINANCES

CA-2018-09-24-10
Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 13 septembre 2018

Mme Julie Maltais, membre externe du comité des finances, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 13 septembre 2018 (document en annexe).

CA-2018-09-24-11
Compte rendu de la réunion du comité des finances du 7 juin 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 7 juin 2018. La vice-rectrice à l'administration et au développement durable signale l'évolution positive du taux d'occupation de l'Estudiantine, coopérative de solidarité en habitation. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

De consentement unanime, les membres du conseil décident de déplacer le point 6.3 Suivi budgétaire final 2017-2018 après le point 7.3 États financiers consolidés au 30 avril 2018.

CA-2018-09-24-12
Plan directeur immobilier 2018-2021 – Budget d'investissement 2018-2019 – aménagement d'une cour intérieure entre les pavillons A1 et A2 – projet – ratification – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de la hausse des coûts du projet d'aménagement d'une cour intérieure entre les pavillons A1 et A2 dont il a été question à la réunion du conseil d'administration du 20 juillet dernier, et mentionne que l'impact financier sera nul. Le comité des finances a été saisi du dossier et recommande la ratification du projet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- ratifie le projet d'aménagement d'une cour intérieure entre les pavillons A1 et A2 dans le respect du budget global approuvé (CA-2018-02-19-08);
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

CA-2018-09-24-13
Ordre du jour de la réunion du comité de vérification du 13 septembre 2018

La présidente du comité de vérification, Mme Julie Maltais, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 13 septembre 2018. Les membres du comité de vérification se déclarent très satisfaits des informations reçues par les vérificateurs externes (document en annexe).

CA-2018-09-24-14
Compte rendu de la réunion du comité de vérification du 8 février 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de vérification du 8 février 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2018-09-24-15
États financiers consolidés au 30 avril 2018 – approbation – virement interfonds – autorisation

Mme Chantal Lessard, associée chez RCGT, et M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières, sont invités pour la présentation de ce point.

Mme Lessard présente les grandes lignes des états financiers de l'Université consolidés au 30 avril 2018.

La présidente du comité de vérification, Mme Julie Maltais, mentionne qu'à la suite de la présentation exhaustive et de grande qualité par les vérificateurs externes des états financiers consolidés au 30 avril 2018 et des virements interfonds au comité de vérification, les membres du comité de vérification en ont fait l'analyse et en font la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve les états financiers consolidés au 30 avril 2018 tels qu'ils sont présentés à l'annexe 1;
- autorise les virements interfonds conformément au cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (paragraphe 2.1) tels qu'ils sont présentés à l'annexe 2.

CA-2018-09-24-16
Suivi budgétaire final 2017-2018 – état de la situation – confidentialité

M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières, est invité pour la présentation de ce point.

M. Gaulin informe les membres du conseil des résultats des trois différents fonds de fonctionnement du budget de l'Université avant et selon les normes comptables canadiennes. Il présente les différents faits saillants 2017-2018 concernant le budget notamment les revenus, les dépenses et de différents éléments affectant le budget 2017-2018.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues au sujet du suivi budgétaire final 2017-2018.

(Document en annexe)

De consentement unanime, les membres du conseil décident de traiter le point 21.2.2 Services des ressources financières – section approvisionnement – rapport 2017-2018.

CA-2018-09-24-17
Service des ressources financières – section approvisionnement – rapport 2017-2018

M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières et Mme Julie Gosselin, directrice de la section approvisionnement du Service des ressources financières, sont invités pour la présentation de ce point.

Le secteur approvisionnement du Service des ressources financières contribue à la mission de l'Université en offrant des services d'acquisition responsable de biens, de services et de travaux de construction permettant de répondre adéquatement et rapidement aux besoins de sa communauté, au plus bas coût, et dans une optique de saine gestion des fonds publics afin de soutenir la réalisation des activités d'enseignement, de recherche, de création et de gestion.

Le rapport déposé présente la valeur totale des contrats octroyés en 2017-2018, la répartition par type de contrat et par mode d'octroi ainsi que la proportion des contrats de gré à gré. Il présente également l'évolution des pratiques en matière d'approvisionnement responsable et d'intégration des critères de développement durable.

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable présente certains faits saillants découlant de l'audit de six universités par le Secrétariat du Conseil du trésor portant sur les années 2014-2016. L'Université de Sherbrooke se situe au 2e rang du nombre de bonnes pratiques et a fait l'objet d'un nombre inférieur d'irrégularités par rapport aux autres universités.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues au sujet du rapport de la section approvisionnement du Service des ressources financières.

(Document en annexe)

CA-2018-09-24-18
Déclaration 2017-2018 de la vice-rectrice à l'administration et au développement durable de l'Université de Sherbrooke au sujet du respect des différentes obligations de l'Université

Les membres du conseil d'administration ont reçu la déclaration 2017-2018 de la vice-rectrice à l'administration et au développement durable au sujet du respect des différentes obligations administratives de l'Université requises en vertu de plusieurs lois (document en annexe).

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2018-09-24-19
Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 11 septembre 2018

Le président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M. Matthew Cassar, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 11 septembre 2018 (document en annexe).

Pour le bénéfice des nouveaux membres du conseil, M. Cassar fait un retour sur le projet Veo et explique les grandes étapes franchies à ce jour. Il n'y a pas d'éléments majeurs à rapporter pour le moment et une mise à jour plus substantielle sera présentée à une prochaine réunion du conseil d'administration.

CA-2018-09-24-20
Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 6 juin 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 6 juin 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2018-09-24-21
Ministère des Finances – régime d'emprunts à long terme – autorisation

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle aux membres du conseil le processus annuel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorisant l'Université à instituer un régime d'emprunts à long terme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'institution d'un régime d'emprunts à long terme :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université du Sherbrooke (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2019, lui permettant d'emprunter à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 24 918 552 $;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE la ministre responsable de l'Enseignement supérieur (la « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 16 août 2018;

Il est résolu :

1. QU'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2019, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 24 918 552 $, soit institué;

2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

   a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er avril au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des établissements universitaires, soit dépassé;

b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux universités, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès de Financement-Québec;

d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, qu'aux fins suivantes :

i) le financement des dépenses d'investissement faites par l'Emprunteur aux termes d'un plan d'investissement approuvé par le gouvernement du Québec;

ii) le refinancement d'une partie ou de la totalité d'emprunts antérieurs venus à échéance; ou

iii) le remboursement d'emprunts bancaires contractés en attente du financement à long terme ou de refinancement.

3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;

4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :

a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et Financement-Québec;

b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 430-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et

d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.

5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le recteur, la vice-rectrice à l'administration et au développement durable, le vice-recteur aux ressources humaines, la vice-rectrice aux études, le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures ou la secrétaire générale de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA VIE ÉTUDIANTE

CA-2018-09-24-22
Ministère de la Famille – programme de soutien financier – conciliation famille-travail-études – demande de subvention – approbation

La secrétaire générale explique que le ministère de la Famille a mis sur pied un programme visant à soutenir les établissements d'enseignement supérieur afin de favoriser l'adoption de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) par les parents étudiants ainsi que la réussite des parents-étudiants pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. L'objectif de ce programme est de permettre à l'établissement d'enseignement supérieur de se doter d'une politique interne. Le Ministère exige une copie de la résolution du conseil d'administration de l'Université, dûment signée, autorisant la demande.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la demande d'aide financière au ministère de la Famille pour le Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants;
- autorise la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ladite demande d'aide financière, telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise la secrétaire générale à approuver, avant la signature de la demande d'aide financière, toute modification mineure à cette demande qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise la secrétaire générale et la vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver, après la signature de la demande d'aide financière, des ajouts ou des modifications à cette demande qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise la secrétaire générale à signer tout document en découlant.

(Document en annexe)

NOMINATIONS / ÉLECTIONS

CA-2018-09-24-23
Conseil d'administration – présidence – nomination

M. Vincent Joli-Coeur se retire de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Vincent Joli-Coeur à titre de président du conseil d'administration pour un mandat d'un an débutant le 26 septembre 2018 et se terminant le 25 septembre 2019 (document en annexe).

CA-2018-09-24-24
Conseil d'administration – vice-présidence – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Denis Paré à titre de vice-président du conseil d'administration pour un mandat d'un an débutant le 26 septembre 2018 et se terminant le 25 septembre 2019 (document en annexe).

CA-2018-09-24-25
Comité de gouvernance – présidence – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Denis Paré :

- à titre de membre externe du comité de gouvernance pour un mandat de trois ans débutant le 24 septembre 2018 et se terminant le 23 septembre 2021;
- à titre de président du comité de gouvernance pour un mandat d'un an débutant le 24 septembre 2018 et se terminant le 23 septembre 2019.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat à l'administration et au développement durable

CA-2018-09-24-26
Gestion intégrée des risques – plan d'action – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable présente le suivi du plan d'action des dix risques ciblés. Ce plan identifie les actions prises en vue de diminuer la probabilité et l'impact de chacun de ces risques. La vice-rectrice informe les membres du conseil qu'une révision des risques sera effectuée à compter de l'automne 2018 et qu'un nouveau processus de gestion des risques sera implanté au printemps 2019, alors que de nouveaux risques seront déterminés.

Un membre soulève l'importance des enjeux de communication en situation d'urgence et l'importance de prévoir une stratégie de gestion des communications.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues au sujet du plan d'action relatif à la gestion des risques.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CA-2018-09-24-27
Programme de bourses aux études supérieures – état de la situation

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente le nouveau programme de bourses d'excellence aux études supérieures de l'Université de Sherbrooke, dont deux concours ont lieu annuellement, qui vise à soutenir les étudiantes et étudiants les plus performants désirant acquérir une formation à la recherche à la maîtrise ou au doctorat, et ce, autant dans les disciplines du génie et des sciences de la nature, des sciences humaines et sociales, que des sciences de la santé.

La création d'un fonds dédié à ce programme permet d'offrir des bourses de 10 000 $ par année pour un maximum de deux (2) ans à la maîtrise, et de 15 000 $ par année pour un maximum de trois (3) ans au doctorat.

De ces montants, 50% proviennent d'un donateur par l'intermédiaire de La Fondation de l'Université de Sherbrooke, au moins 25% proviennent de la faculté, du département, de l'institut ou du centre de recherche accueillant la boursière ou le boursier, ainsi que 25% de la, du ou des directrices ou directeurs de recherche. Un plan de reconnaissance pour les donateurs sera développé.

CA-2018-09-24-28
Nouvelles de la recherche

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil de l'augmentation des fonds de recherche et du taux de succès des chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Le vice-recteur mentionne aussi que l'Université accueillera les Journées de la relève en recherche de l'ACFAS en octobre prochain et le congrès annuel de l'ACFAS en 2020 en collaboration avec l'Université Bishop's.

Vice-rectorat à la valorisation et aux partenariats

CA-2018-09-24-29
Entreprises dérivées, sociétés et partenaires commerciaux – rapport d'activités – information

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats informe le conseil d'administration de l'état des placements de l'Université dans des entreprises dérivées, sociétés et partenaires commerciaux (document en annexe).

CA-2018-09-24-30
Présentation du Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats présente l'équipe du Vice-rectorat, sa structure de direction pionnière au Canada et ses structures associées, son approche transversale et collaborative centrée sur les partenariats dans tous les domaines scientifiques couverts par l'Université, les principaux objectifs de ce secteur, l'importance et l'impact des partenariats, les projets majeurs en cours ainsi que la vision 2018-2022.

(Document en annexe)

92 24/10/2018

Secrétariat général

CA-2018-09-24-31
Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions des mois de juin, juillet et août 2018;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 16 mai 2018;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018.

(Documents en annexe)

CA-2018-09-24-32
Code de déontologie des membres du conseil d'administration (Règlement 2575-002) – dépôt du code et formulaires à signer

Les membres du conseil d'administration ont reçu le *Code de déontologie des membres du conseil d'administration* (Règlement 2575-002). Le recteur rappelle aux membres du conseil leur obligation de compléter et de signer les annexes du *Code* correspondant à leur situation et de les retourner au Secrétariat général dans les meilleurs délais (document en annexe).

Cabinet du recteur

CA-2018-09-24-33
Plan stratégique 2018-2022 – *Oser Transformer* – mise en œuvre – confidentialité

Le recteur informera les membres du conseil d'administration des mesures de succès et des responsables des actions prioritaires du plan stratégique couvrant la période de 2018 à 2022 à la réunion de l'assemblée de l'Université qui suit la présente réunion du conseil d'administration.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2018-09-24-34
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2018-2019, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 22 octobre 2018 au campus de Longueuil, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2018-09-24-35
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 22 octobre 2018.

Vincent Joli-Coeur, président

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire